

# EXÉGÈSE

## TITRE

Le titre le plus simple et sans doute aussi le plus ancien (bien qu'il ne remonte pas à Paul lui-même, mais à ceux qui ont formé la collection des épîtres pauliniennes) est celui qu'on trouve dans  $\aleph$  A B K : *πρὸς Κορινθίους β'*. L et plusieurs Minuscules ont : *τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Παύλου ἐπιστολὴ πρὸς Κορινθίους β'* (ou : *δευτέρα*). On trouve ailleurs d'autres variantes encore; voir p. ex. le Texte reçu et Elzevier.

## PRÉAMBULE <sup>1</sup>

(I, 1-11)

L'adresse (I, 1-2).

**<sup>1</sup> Paul, apôtre de Christ Jésus par la volonté de Dieu, et le frère Timothée, à l'Église de Dieu qui est à Corinthe, ainsi qu'à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe, <sup>2</sup> grâce et paix vous soient de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ !**

[Suivant la formule usitée dans l'antiquité : « N. à N., salut ! » (cf. Act. XXIII, 26), les adresses des lettres de Paul se composent de trois éléments : a) l'auteur ; b) le ou les destinataires ; c) la salutation. Chacun de ces trois éléments reçoit, selon les circonstances, des développements plus ou moins étendus.]

v. 1. — [a) *L'auteur*. — Sur la personne et la vie de l'apôtre, cf. F. GODET, *Introd.*, I, p. 76-134; sur le nom *Παῦλος*, *ibid.*, p. 77.]

Paul ne s'appelle pas simplement *δοῦλος Ἰησοῦ Χριστοῦ*, comme p. ex. dans Phil. I, 1, où il partage ce titre avec

<sup>1</sup> [Sur le cadre habituel des épîtres de Paul (préambule, corps de la lettre, conclusion), voir F. GODET, *Introd.*, I, p. 145. s.]

Timothée (voir aussi Rom. I, 1, où le titre de *δοῦλος* précède celui de *ἀπόστολος*), mais *ἀπόστολος*, et cela *διὰ θελήματος θεοῦ* (cf. 1 Cor. I, 1; Éph. I, 1). En face d'une Église où son autorité apostolique est encore contestée, il tient à relever cette autorité, et il déclare qu'il la tient de la volonté de Dieu, de qui il a reçu directement sa vocation; cf. Rom. I, 1, et surtout Gal. I, 1.

Des deux leçons : *Χριστοῦ Ἰησοῦ* (x B M P etc.) et : *Ἰησοῦ Χριστοῦ* (A D E G K L etc.), la première met l'accent sur la charge, la seconde, sur la personne. Les critiques modernes s'accordent à préférer la première.

A son nom Paul ajoute celui d'un collaborateur. Celui-ci n'est plus Sosthènes, comme dans 1 Cor. I, 1 [voir le commentaire de F. GODER à ce passage], mais *Timothée* [sur lequel voyez F. GODER, *Introd.* I, p. 130. ss.].

Timothée ne doit pas être envisagé comme le simple secrétaire de l'apôtre; en effet, dans 1 Thess. I, 1; 2 Thess. I, 1, Paul nomme deux personnes à côté de lui-même, à savoir Silvain et Timothée, et dans Gal. I, 2, il s'associe « tous les frères qui sont avec lui ». Comparez aussi Rom. XVI, 22, où, à la fin de l'épître, le secrétaire de Paul, Tertius, se nomme lui-même, tandis que son nom n'est pas joint à celui de Paul dans l'adresse I, 1. Il faut donc bien plutôt admettre que Timothée a eu sa part dans la composition de l'épître; Paul s'en est, avant d'écrire, entretenu avec lui. Cela est d'autant plus naturel que Timothée avait travaillé avec Paul à la fondation de l'Église, que dès lors il avait peut-être été en mission à Corinthe, qu'il connaissait mieux que personne les circonstances de l'Église et pouvait se réjouir avec Paul tout particulièrement de l'heureuse issue de la mission de Tite. Peut-être le fait que Paul continue, dans Les v. 4. ss. 8. ss., par la 1<sup>re</sup> pers. du plur., tandis que dans 1 Cor. I, 4 ss. 10. ss., il poursuit au singulier, indique-t-il une relation plus étroite de Timothée avec les Corinthiens que celle de Sosthènes, et une collaboration plus effective à la confection de la lettre (HOFMANN, MEYER HEINRICI). — Le titre *ὁ ἀδελφός* (appliqué pareillement à Sosthènes dans 1 Cor. I, 1) n'implique pas la qualité de collègue dans le ministère; il désigne la simple communion fraternelle en Christ.

[b) *Les destinataires.* — Sur l'Église de Dieu, voir F. GODET à 1 Cor. I. 2.] — τοῦ θεοῦ est un génitif de possession.

σὺν τοῖς ἀγίοις πᾶσιν... Dans 1 Cor., Paul joint à l'Église de Corinthe « tous ceux qui invoquent en tout lieu le nom de notre Seigneur Jésus-Christ » (I, 2<sup>b</sup>), c'est à dire toute la chrétienté d'alors en général, tandis que notre passage vise plus spécialement. à côté de l'Église de Corinthe qui reste la destinataire principale de l'épître, *tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe*, c'est-à-dire les chrétiens de Grèce dispersés hors de Corinthe. La seule Église constituée se trouvait sans doute à Corinthe ; elle servait de centre de ralliement à de petits troupeaux plus ou moins compactes et plus ou moins autonomes, comme celui de Cenchrées, où Rom. XVI, 1 constate l'existence d'un groupement de chrétiens qui est appelé une ἐκκλησία.

S'il y avait eu en Grèce, ailleurs qu'à Corinthe, plusieurs Églises un peu considérables et dâment organisées, Paul aurait écrit sans doute : σὺν ταῖς ἐκκλησίαις πάσαις (MEYER-HEINRICI).

Le mot *Achaïe*, très probablement, désigne ici la *province romaine* de ce nom, qui comprenait l'Hellade et le Péloponnèse, et au nord de laquelle s'étendait la province de Macédoine, embrassant la Macédoine, la Thessalie, l'Épire et l'Illyrie. — Les chrétiens sont appelés ἀγιοι; ce terme n'implique pas la parfaite pureté morale de ceux auxquels il est appliqué; il signifie: « mis à part, consacrés ». Les chrétiens sont « saints » par leur appartenance à Christ. Accepter Christ par la foi, c'est accepter la sainteté qu'il a réalisée lui-même, et s'élever ainsi de la sphère de la vie naturelle dans celle de la sainteté.

v. 2. — [c) *La salutation*, ou] le vœu apostolique, [se retrouve identique dans 1 Cor. I, 3, passage à propos duquel F. GODET (*Commentaire*) fait remarquer : « Ce vœu est la paraphrase chrétienne des salutations grecque (χαίρειν, Act. XIII, 26) et hébraïque (« Paix te soit ») ».] — La χάρις (l'amour gratuit de Dieu pour le pécheur) est la *cause* qui a pour effet l'εἰρήνη. c'est-à-dire le sentiment de profonde quiétude, de sérénité parfaite, produit par la foi à cette χάρις.

Les mots *θεοῦ* et *κυρίου* sont parallèles; ils dépendent tous deux de *ἀπό*. Dieu et Jésus-Christ sont présentés comme les deux sources simultanées et coopérantes de la grâce et de la paix : le premier en sa qualité de Père (nous avons, en Christ, la *υιοθεσία*, cf. Gal. IV, 5; Rom. VIII, 15; Éph. I, 5); le second, en tant qu'il est le représentant de l'autorité divine. celui à qui Dieu a tout remis, en un mot le *Seigneur*.

#### L'action de grâces (I. 3-11).

<sup>3</sup> Loué soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. <sup>4</sup> qui nous console à l'occasion de toute notre affliction, en sorte que nous puissions consoler ceux qui se trouvent dans toute espèce d'affliction, au moyen de la consolation dont nous sommes consolés nous-mêmes par Dieu. <sup>5</sup> Car dans la mesure où les souffrances du Christ abondent sur nous, dans cette même mesure aussi notre consolation abonde par le Christ. <sup>6</sup> Or, soit que nous soyons affligés, c'est pour votre consolation, qui se montre efficace dans la constance avec laquelle vous endurez les mêmes souffrances que nous supportons aussi nous-mêmes — et notre espérance à votre sujet est ferme — ; soit que nous soyons consolés, c'est pour votre consolation et votre salut. <sup>7</sup> Car nous savons que comme vous avez part aux souffrances, ainsi aussi vous avez part à la consolation.

<sup>8</sup> Car nous ne voulons pas que vous ignoriez, frères, relativement à l'affliction qui nous est arrivée en Asie, que nous avons été accablés à l'excès, au delà de nos forces, de telle sorte que nous en étions venus à désespérer même de la vie. <sup>9</sup> Mais nous-mêmes, au dedans de nous-mêmes nous avons trouvé la sentence de mort, afin (et de sorte) que nous ne fondassions pas notre confiance sur nous-mêmes, mais sur le Dieu qui ressuscite les morts, <sup>10</sup> lui qui nous a délivrés d'un si grand danger de mort et qui nous en délivre, lui sur qui repose notre espoir qu'il nous délivrera encore aussi (à l'avenir), <sup>11</sup> puisque vous aussi vous êtes à l'œuvre avec nous, travaillant pour

nous par votre prière, afin que le bienfait obtenu pour nous par les visages de beaucoup (tournés vers Dieu) soit l'objet de l'action de grâces de beaucoup pour nous.

Tandis qu'en général l'action de grâces se rapporte, dans les épîtres de Paul, à l'œuvre que Dieu a accomplie parmi les lecteurs, celle de notre épître vise Paul lui-même et ce que Dieu vient de faire pour lui : il est encore tout vibrant et, pour ainsi dire, tout rempli de la vive impression d'une expérience personnelle. — Construite avec beaucoup de soin, aussi bien quant au fond que quant à la forme (rythmique), cette action de grâces est en relation étroite avec la position de Paul vis-à-vis des Corinthiens ; elle accentue son entière communion avec eux (MEYER-HEINRICI).

v. 3<sup>a</sup>. — L'action de grâces s'adresse au *Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ* ; cf. Éph. I, 3<sup>a</sup>, qui est identique avec notre passage. (L'action de grâces de l'épître aux Éph. présente d'ailleurs d'autres analogies avec celle de 2 Cor.).

*Εὐλογητός* correspond à l'hébreu *bâroutk* ; il doit être traduit par *célébré, loué*, plutôt que par *béni*<sup>1</sup>, et il faut sous entendre *εἶη* : « qu'il soit célébré, loué... » Chez les rabbins, Dieu est le *εὐλογητός κατ' ἐξοχὴν* : la formule *benedictus Deus* est fréquente ; on la trouve même dans le N. T. ; cf. Marc XIV, 61 (*σὸν εἶ ὁ Χριστός, ὁ υἱὸς τοῦ εὐλογητοῦ*). Ce mot *εὐλογητός* est ici mis en tête, comme d'ordinaire dans les doxologies, parce qu'il a l'accent<sup>2</sup>. — *ὁ θεὸς καὶ πατήρ...* : ici comme en général l'action de grâces ne s'adresse qu'au *Père*, qui est l'auteur, la source première du salut. Il l'est en tant que *Dieu et Père de Jésus-Christ*. *Dieu* indique l'absolue dépendance de Christ par rapport à Dieu ; *Père*, son entière intimité avec lui. C'est en vertu de ce double rapport qu'il est le *Médiateur* de notre salut. — Nous faisons de *τοῦ κυρίου ἡμῶν...* le complément des deux substantifs *θεὸς καὶ πατήρ* (de même OLSHAUSEN, SCHENKEL, EWALD, HOFMANN, KLÖP-

<sup>1</sup> [En tout cas le verbe « bénir » aurait ici le sens de « dire du bien », et non : « faire du bien »].

<sup>2</sup> Le cas est autre dans Rom. IX, 5, où l'accent tombe sur la *personne*.

PER, HEINRICI, SCHMIEDEL, WEISS, ainsi que W. SCHMIDT et OLTRAMARE à Éph. I, 3, et GODET à Rom. XV, 6), et non de *πατήρ* seul (ainsi MEYER, HARLESS à Éph. I, 3). La première liaison est plus naturelle, les deux substantifs étant réunis sous le même article. La locution *Dieu de Jésus-Christ* n'a d'ailleurs rien d'insolite : voy. Éph. I, 17 ; Matth. XXVII, 46 ; Jean XX, 17.

Le v. 3<sup>b</sup> reprend les deux termes *θεός* et *πατήρ* de 3<sup>a</sup> (où ils servent à caractériser la relation de Dieu avec Jésus-Christ), pour les appliquer, dans l'ordre inverse, à la relation de Dieu avec les fidèles et plus particulièrement avec Paul lui-même. L'apôtre nous montre quel Père, quel Dieu il a, en nous décrivant Dieu tel qu'il s'est révélé à lui dans son expérience individuelle. — *ὁ πατήρ τῶν οἰκτιρῶν* : le génitif est un génitif de qualité, cf. Éph. I, 17 : *πατήρ τῆς δόξης* ; sens : « le Père dont le caractère est la compassion » (cf. Rom. XII, 1). Cette épithète jaillit de la fraîche expérience de Paul. — RÜCKERT, SCHMIEDEL voient dans le génitif *τῶν οἰκτιρῶν* un génitif de l'effet, mais c'est à tort, car *οἰκτιροῖ* désigne un sentiment subjectif<sup>1</sup>, non un don objectif de Dieu. — Dans le second membre, par contre (*θεός πάσης παρακλήσεως*), le génitif est celui de l'effet (cf. v. 4 et VII, 6), (malgré HOFMANN, qui veut que les deux génitifs soient entendus de même). La détermination *παρακλήσεως* convient à *θεός*, comme le *οἰκτιρῶν* convient à *πατήρ* : si le Père est celui qui compatit, Dieu est celui qui a la puissance de relever, de consoler. Et il console parce qu'il compatit : la *παρακλήσις* est la conséquence des *οἰκτιροῖ*. — Remarquez que les mots *παρακαλεῖν* et *παρακλήσις* reviennent jusqu'à dix fois dans les v. 3-7.

v. 4. — Les qualités divines relevées au v. 3 se manifestent dans l'expérience de Paul lui-même. Le participe présent *ὁ παρακαλῶν* (CHRYSOSTOME remarque que l'apôtre n'a pas dit : *ὁ παρακαλέσας*) indique la permanence : il ne s'agit pas d'une consolation qui aurait eu lieu une fois, deux fois, mais d'une consolation qui est habituelle ; c'est en consolant sans

<sup>1</sup> [Cela malgré le pluriel, qui ne fait que relever la force du sentiment ; voir BACHMANN.]

cesse que Dieu se manifeste comme *ὁ παρακαλῶν*. — *παρακαλεῖν* ne signifie pas « délivrer » (RUCKERT), mais « encourager », « consoler » ; l'idée est que Dieu communique à Paul par l'expérience qu'il lui fait faire de son amour paternel, une telle paix, un tel calme intérieur (4<sup>a</sup>), que l'apôtre soit en état d'en consoler (affermer) d'autres à son tour (4<sup>b</sup>). — *ἡμᾶς* ne peut pas désigner tous les chrétiens, car ce *ἡμᾶς*, qui est repris dans 4<sup>b</sup>, s'y oppose à *τοὺς ἐν πάσῃ θλίψει*, et au v. 6. la 1<sup>re</sup> pers. du plur. (*θλιβόμεθα, παρακαλούμεθα* etc.), est opposée à la deuxième (*ὑμῶν*). Ce pronom *ἡμᾶς* désigne Paul avant tout, mais aussi Timothée. Quand Paul parlera spécialement de lui-même, à propos d'affaires toutes personnelles, il emploiera la 1<sup>re</sup> personne du singulier (voir v. 13. 15. 17). Il y a dans l'épître de fréquents changements à cet égard. — *ἐπι* indique l'occasion de la consolation, la circonstance qui la provoque. — *πάσῃ τῇ θλίψει* a le sens collectif ; les afflictions diverses qui atteignent Paul sont présentées comme un tout : c'est tout un gros fardeau d'épreuve qui pèse sur lui (cf. WEISS).

Le v. 4<sup>b</sup> indique le but divin<sup>1</sup> de l'action consolatrice mentionnée dans 4<sup>a</sup>. Ce but, Paul se l'approprie en plein ; rien d'égoïste chez lui ; tout est pour l'Église, pour Jésus-Christ (CALVIN : *non sibi vivebat apostolus, sed ecclesiae*). Paul ne voit en lui-même que l'apôtre : tout ce qui lui est arrivé a eu lieu en vue de l'Église qui doit en profiter. S'il est consolé constamment, jour par jour, c'est pour pouvoir d'autant mieux consoler les autres.

*τοὺς ἐν πάσῃ θλίψει* : « ceux qui sont dans l'affliction, laquelle que ce soit », ou : « en toute espèce d'affliction », (HOFMANN). MEYER entend : « ceux qui ont toute sorte d'afflictions à la fois, les *ἐν παντὶ θλιβόμενοι* » (cf. IV, 8 ; VII, 5). Mais c'est presser à l'excès le sens des mots ; l'apôtre n'oppose pas ici ceux qui ont toutes les afflictions à ceux qui n'en ont que quelques-unes. Il veut dire : « quelle que soit la cause, la nature de l'affliction, je puis consoler ». WEISS note avec raison la différence qu'il y a entre le *τοὺς ἐν πάσῃ θλίψει* de v. 4<sup>b</sup> et le *ἐπι πάσῃ τῇ θλίψει ἡμῶν* de

<sup>1</sup> [Et en même temps le résultat (BACHMANN).]

v. 4<sup>a</sup>. — La fin du v. (*διὰ τῆς παρακλήσεως...*) dépend de *παρακαλεῖν* : « au moyen de la consolation... etc., c'est-à-dire en leur communiquant notre propre consolation, celle que nous avons nous-mêmes reçue de Dieu ». On ne peut consoler, affermir les autres qu'autant qu'on est soi-même consolé, affermi. Consolés, nous faisons passer dans les autres les motifs et les puissances de consolation que nous avons trouvés dans les compassions divines. — ἧς est mis par attraction pour ἦν (on dit : *παρακλήσιν παρακαλεῖν*) ou pour ἦ (DE WETTE, cf. Act. I, 22).<sup>1</sup> — αὐτοί : « nous-mêmes », en opposition aux autres, à ceux qu'il s'agit de consoler.

Le v. 5 motive le dernier membre de phrase de 4<sup>b</sup> : *διὰ τῆς παρακλήσεως ἧς παρακαλούμεθα αὐτοί...* (MEYER, MEYER-HEINRICI) : [le lien est : « Je suis en droit de parler des consolations que nous recevons de Dieu ], car plus il y a d'affliction dans notre vie, plus il y a aussi de consolation ; l'une abonde autant que l'autre ». Cette expérience, invoquée à l'appui de la déclaration du v. 4, est non l'expérience générale des chrétiens (WEISS), mais celle de Paul lui-même. Les *παθήματα* correspondent à la *θλίψις ἡμῶν* du v. 4<sup>a</sup> : « il y a des *θλίψεις* dans notre vie, mais ce sont des *παθήματα τοῦ Χριστοῦ*, et il y a par conséquent aussi une *παρακλήσις* correspondante *διὰ τοῦ Χριστοῦ* ». — Le *καθώς... οὕτως* exprime ce rapport logique entre les deux faits ; il n'indique pas seulement que l'abondance des consolations égale l'abondance d'affliction, mais, comme le dit très bien HOFMANN, il marque la relation *nécessaire* entre les deux choses : comme il y a *παθήματα τοῦ Χριστοῦ*, il doit y avoir, corrélativement, *παρακλήσις διὰ τοῦ Χριστοῦ*.

L'expression *παθήματα τοῦ Χριστοῦ* a été expliquée de diverses manières. PÉLAGE et d'autres entendent : « souffrances pour la cause, pour l'amour de Christ », mais le génitif ne saurait avoir ce sens. CHRYSOSTOME, OSIANDER interprètent : « souffrances de Christ dans les siens », et comparent Act. IX, 4. s. ; DE WETTE explique à peu près de même : « les souffrances du Christ mystique, dont les chrétiens sont les membres et dans la communion duquel ils souff-

<sup>1</sup> [BACHMANN se prononce également pour ἦ.]



frent », et renvoie à Phil. III, 10 ; Rom. VIII, 17. Mais cette idée, qui est du reste étrangère au N. T. (même dans Act. IX, 5), contredirait l'idée de la gloire *actuelle* de Christ, qui ne souffre plus, mais au contraire, du sein de sa gloire, console ceux qui souffrent. Le vrai sens nous paraît être le suivant : les *παθήματα τοῦ Χριστοῦ* sont les souffrances que Christ [le Christ historique] a souffertes et qui se continuent dans les siens, dans ceux qui poursuivent et achèvent son œuvre en proclamant son salut. Les serviteurs de Christ souffrent des souffrances toutes pareilles à celles de Christ (RÜCKERT : *quales passus est Christus*), des souffrances de la même espèce, et, pour ainsi dire, de la même catégorie (MEYER-HEINRICI) que celles de Christ ; ils souffrent pour le salut du monde et par les ennemis de Christ, dont ils attirent sur eux la haine. L'idée est la même que dans Col. I, 24, où Paul déclare qu'il achève de souffrir en son corps ce qui manque aux souffrances de Christ pour l'Église (ainsi CALVIN, NEANDER, EWALD, OLSHAUSEN. MEYER, HOFMANN, KLÖPPER, BEET, BOUSSET). Cf. Rom. VIII, 17 ; Phil. III, 10 ; 1 Pierre IV, 13 ; Hébr. XIII, 13, et la parole de Jésus, Matth. XX, 22. Voir également, dans notre épître : IV, 10. — Ces souffrances de Christ, il y en a comme un débordement (*περισσεύει*) sur Paul et Timothée (*εἰς ἡμᾶς*), mais il y a aussi un débordement correspondant de la *παράκλησις*. Pendant que le monde les juge frappés de Dieu, les croit anéantis, morts, ils se relèvent, ils revivent (cf. VI, 9). — Et cette *παράκλησις*, elle leur est assurée et abondamment donnée *par le Christ* (*διὰ τοῦ Χριστοῦ*), maintenant glorifié, mais qui a souffert ici-bas et dont ils partagent les souffrances. Cette puissance de relèvement, de consolation s'exerce en vertu (*διὰ*) de l'action et de l'habitation en eux de Christ par l'Esprit, qui produit les effets les plus merveilleux : cf. Éph. III, 17 ; Rom. V, 3-5 ; VIII, 16. 28. 37.

Le v. 6 revient à l'idée, que Paul a exprimée au v. 4, du but de ses souffrances et de la consolation qu'il y reçoit (à savoir : *εἰς τὸ δύνασθαι ἡμᾶς παρακαλεῖν...*) Le *δέ* marque la gradation de l'idée du v. 5 à celle du v. 6 : non seulement lui, Paul, a éprouvé, dans et par la *θλίψις*, la consolation, mais les lecteurs, eux aussi, doivent recevoir un fruit ; toutes les expé-

riences de souffrance avec Christ et de consolation par Lui, que l'apôtre a faites sont pour le bien de l'Église ; elles n'ont de prix à ses yeux qu'en tant qu'elles servent à ses lecteurs : « Et tout cela, veut dire Paul, soit la *θλιψις* qui me frappe, soit la *παράκλησις* qui me relève, c'est pour vous ! » Admirable manière de leur faire comprendre que tout ce qui avait pu se passer entre eux et lui, n'a pas brisé ni relâché le lien intime qui l'unit à eux, pour lesquels déjà il a travaillé et souffert, pour lesquels il souffre et travaille encore.

Les manuscrits se partagent, pour notre v. 6, entre deux leçons principales qui diffèrent essentiellement par l'endroit où sont placés les mots : *τῆς ἐνεργουμένης*... etc., jusqu'à *βεβαία ὑπὲρ ὑμῶν*. Une des deux leçons rattache ces mots au premier membre de l'alternative (*εἴτε δὲ θλιβόμεθα, ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως καὶ σωτηρίας*) ; c'est celle de B D E F G K L It. Syr<sup>sch</sup>. 80 Minusc. Ces documents, à l'exception de B, ajoutent les mots *καὶ σωτηρίας* à chacun des deux génitifs *παρακλήσεως*<sup>1</sup>. La leçon de B (omission du premier *σωτηρίας*) se trouve en note dans l'édition de NESTLE. Elle a été bien défendue par DE WETTE et adoptée par WEISS, tandis que TISCHENDORF, 7<sup>me</sup> éd., et LACHMANN avaient admis la leçon de D etc. et de l'Itala.

L'autre leçon principale, qui rattache les mots *τῆς ἐνεργουμένης* .. etc. au second membre de l'alternative (*εἴτε παρακαλούμεθα ὑπὲρ τῆς ὑμῶν παρακλήσεως*), mais en supprimant ici le *καὶ σωτηρίας* après *παρακλήσεως*, est celle de **κ** A C M P Copt. Vulg. Syr<sup>p</sup>., admise par TISCHENDORF, 8<sup>me</sup> éd., WESTCOTT-HORT, NESTLE, et défendue par HOFMANN et KLÖPPER.

Contre la première leçon principale (B D etc.) on a objecté que le participe *ἐνεργουμένης* doit y être pris au sens passif, car il se rapporte à *σωτηρίας* qui ne comporte pas le sens actif<sup>2</sup>. CHRYSOSTOME, CALVIN, EWALD, RÜCKERT traduisent en

<sup>1</sup> Le T. R. en fait autant, en remplaçant, la seconde fois, *παρακλήσεως* par *ὑπομονῆς* ; en outre, il détache la phrase *καὶ ἡ ἐλπίς ἡμῶν βεβαία ὑπὲρ ὑμῶν* et la rejette tout à la fin, après le second *σωτηρίας*, au lieu de la laisser après *πάσχομεν*, où est sa place d'après tous les manuscrits. Cette leçon du T. R. paraît être une simple conjecture d'Érasme.

<sup>2</sup> Remarquez cependant que DE WETTE conserve le sens actif en traduisant : « se montrer efficace ».